

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 30 juin 2025

Délibération n°2025-06-064

Date de convocation : 24 juin 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 42	Votants : 45
------------------------------	---------------	--------------

Bilan des acquisitions et cessions 2024 opérées par la CCPL

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 du mois de juin à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Landivisiau, espace Yves Quéguiner, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné
procuration

M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire
M. RAMONET Thierry à M. ABGRALL Dominique
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s)

/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. SALIOU Louis

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La loi n°95.127 du 8 février 1995 prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par des communes de plus de 2 000 habitants et par leurs établissements publics doit donner lieu, chaque année, à une délibération du conseil, qui sera annexée au compte administratif.

Ventes de terrains année 2024

ZONES D'ACTIVITES	SURFACE	PRIX HT
ZA de Kermat – GUICLAN	3 313 m ²	82 825 €

Achats de terrains année 2024

ZONES D'ACTIVITES	SURFACE	PRIX HT
ZA de Kermat - GUICLAN	42 m ²	1 050 €

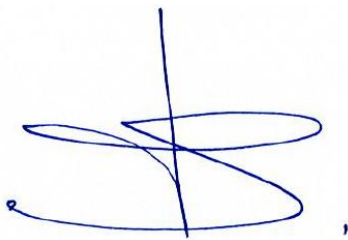
Vu la conférence des maires en date du 17 juin 2025 ;
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Robert Bodiguel, vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le bilan des acquisitions et des cessions opérées par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau pour l'année 2024.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 02 juillet 2025.

Le Secrétaire de séance,
Louis SALIOU.



Le Président,
Henri BILLON.

